

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATION  
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL  
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES**

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le

ID : 059-265902122-20251013-25\_10\_13\_DLKL03-DE

**Séance du 13 octobre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le treize octobre à dix-sept heures trente, le Conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Dorothée BERTRAND, Présidente du CCAS.

**Présents :** Messieurs Yves COLPAERT, Hervé BOCQUET et Henri DELBARRE.

**Mesdames :** Dorothée BERTRAND, Francine MOURIKS, Brigitte GUISSE et Simone DAEMS.

**Excusée :** Madame Laëtitia LEGRAND

**Absents :** Mesdames Véronique VANMEENEN et Magali DRIZA-COUPEZ et Monsieur Yannick CARNEY.

**Secrétaire de séance :** Madame Cathy HENNION.

**Objet de la délibération : Budget du CCAS – Semaine azur – Programmation 2025.**

**Délibération n° 3/3.**

Vu le code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles.

**Il est exposé :**

L'édition de la semaine azur 2025, organisée par le CCAS d'Estaires, se déroulera du 24 novembre au 28 novembre 2025. Le programme est défini comme suit :

- **Lundi 24 novembre**, organisation d'une pièce de théâtre interprétée par la compagnie « les insolites » salle G. Ficheux.
  - **Mardi 25 novembre**, organisation d'un loto salle G. Ficheux.
  - **Mercredi 26 novembre**, découverte de la danse en ligne salle Polyvalente G. Ficheux.
- A chacune de ces activités, il est proposé un moment de convivialité.
- **Jeudi 27 novembre**, le traditionnel goûter de noël des seniors salle G. Ficheux.
  - **Vendredi 28 novembre et le vendredi 05 décembre après-midi**, les réservations sont faites pour une visite du musée « la Piscine » à Roubaix.

Madame Mouriks, Adjointe aux seniors, présentera les activités qui seront réalisées lors de la semaine azur 2025. Le budget alloué pour l'organisation de la semaine azur est de 31 000,00 € maximum. Les dépenses seront imputées au compte 6232 « fêtes et cérémonies ».

.../...

---

.../...

.../...

Comme chaque année, un colis sera distribué aux seniors d'une valeur d'environ **20,00 €** pour les colis individuels, et environ **30,00 €** pour les colis couples et **10,00 €** pour le colis des résidents de la maison de retraite. Le CCAS souhaite confier la prestation à la société EPICUR pour la composition de ces colis.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **Approuve le programme de la semaine Azur 2025 ;**
- **Approuve le budget de 31 000,00 € alloué pour l'organisation de cet événement et la distribution des colis pour les seniors ;**
- **Dit que les dépenses inhérentes à cet événement seront imputées au compte 6232 « fêtes et cérémonies » ;**
- **Autorise Madame la Présidente à signer tout document relatif à la présente décision**

Acte certifie exécutoire  
transmis à la Sous Prefecture le 21/10/26  
Publie ou notifie le



Fait à Estaires, les jours, mois, an que dessus.  
(Suivent les signatures)  
Pour extrait conforme  
La présidente du CCAS  
Madame Dorothée BERTRAND.

La Présidente :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.